

Urs Animation et Vèbre Chemins Faisant organisent

à URS

Le samedi 26 avril 2025 de 9h à 17h

Vide greniers

et

Vide jardins

Regardez dans vos remises tout ce qui pourrait servir aux autres

ENTREE et ANIMATIONS GRATUITES

Exposition / échanges et conseils de jardinage

Animations sur place

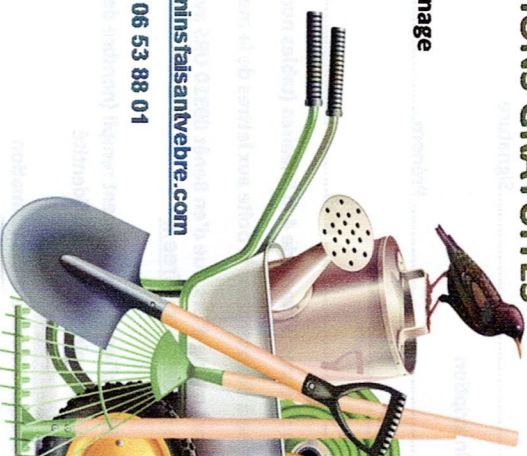
Restauration et buvette sur place.

Jeux en bois

Programme sur le Blog : www.ariegecheminsfaisantvebre.com

Réservation : o.delbosco@free.fr ou tel 06 06 53 88 01

Informations : Ivan 06 38 24 63 61



IPNS Ne pas jeter sur la voie publique

Règlement du vide jardin et vide greniers

Cette manifestation s'adresse aux particuliers ou associations qui souhaitent vendre ou échanger des plantes, graines, plants ou des objets personnels et usagés....

Attention sont interdits : les transactions d'animaux, d'armes, d'aliments, de boissons.
Seules les personnes ayant validé leur inscription peuvent exposer.

Les emplacements sont attribués par ordre de réception des inscriptions.

Les exposants seront reçus à partir de 7 h 30, sur le site où un café leur sera offert.

Les exposants auront la possibilité de stationner leur véhicule sur leur emplacement.

Les exposants s'engagent à accueillir le public à partir de 9 h et jusqu'à 17 h, les objets déballés sont sous la responsabilité du vendeur, ils s'engagent à laisser leur place nette pour 18h.

Les organisateurs déclinent toute responsabilité concernant les vols et d'éventuels dégâts sur les stands et matériels des participants.

J'accepte le règlement et déclare sur l'honneur ne pas être commerçant, ne vendre que des objets personnels et usagés, ne pas avoir participé à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile.

Fait à le Signature

Bulletin d'inscription

Nom Prénom

Adresse.....

Téléphone..... Mail.....@.....

Participation : 6 euros le stand de 4 m linéaires (tables non fournies) X

A renvoyer ou à déposer dans la boîte aux lettres de la mairie :

Urs Animation, mairie d'Urs, rue d'en Benêt 09310 URS avant le 21 avril 2025

ou par mail à : o.delbosco@free.fr

- le bulletin d'inscription dûment rempli (nombre de mètres linéaires)
- une photocopie de la carte d'identité
- le règlement signé
- un chèque à l'ordre d'Urs animation

Seules les personnes ayant renvoyé toutes les pièces demandées avant la date buttoir seront prise en compte

IPNS ne pas jeter sur la voie publique